



3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

S.A Entrepaticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

ooo 0 ooo

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l’audit des comptes consolidés de la société S.A. Entrepaticuliers.com relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l’ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par l’article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « chiffre d'affaires » et « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

La note de l'annexe intitulée « Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation » expose les principales conventions et méthodes comptables appliquées pour arrêter les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 27 mars 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une

opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 28 avril 2023,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

3A CONSEIL
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 56 000€
34 rue de Liège - 75008 PARIS
Tél : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50
R.C.S Paris B 383 335 007



Sabrina Merniche
Président

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Val. Brutes	Amort.	Nets	Nets
Ecarts d'acquisition	89 510	89 510	-	-
CAPITAL SOUSCRIT N.A.				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concess., brevets	622 131	601 873	20 258	47 827
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Immobilisations encours	-		-	-
Avances et acomptes				
IMMO. INCORPORELLES	622 131	601 873	20 258	47 827
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	-	-	-	-
Constructions en crédit bail				
Installations techniques				
Immobilisations techniques en crédit bail				
Autres immobilisations corporelles	83 883	82 959	924	-
Autres immobilisations corporelles en crédit bail				
Immobilisations encours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	83 883	82 959	924	-
Titres de participation			-	-
Prêts au personnel			-	-
Créances ratt. part. non cons.				
Autres immos. financières	8 461		8 461	14 011
IMMO. FINANCIERE	8 461	-	8 461	14 011
Titres mises en équivalence				
ACTIF IMMOBILISE	803 985	774 342	29 643	61 838
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm. & finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	-	-	-	-
Avances et acomptes versés			-	-
Clients et comptes rattachés	101 980	-	101 980	126 998
Autres créances d'exploitation			-	-
Créances sociales	9 112		9 112	6 914
Créances fiscales	23 017		23 017	18 552
CREANCES D'EXPLOITATION	134 109	-	134 109	152 463
Comptes courants parties liées	-		-	-
Créances sur cessions d'immos			-	-
Débiteurs divers	-		-	-
Créances fiscales IS			-	-
Charges constatées d'avance	6 875		6 875	6 819
Charges à répartir				
Impôt différé actif CONSO	13 269		13 269	11 432
Ecart de conversion actif				
CREANCES DIVERSES	20 144	-	20 144	18 251
Valeurs mobilières de placement	7 081		7 081	7 081
actions propres en vue d'attribution gratuite	84 776		84 776	84 776
actions propres sur contrat de liquidité	84 233		84 233	129 004
Disponibilités	290 013		290 013	314 826
TRESORERIE	466 103	-	466 103	535 686
ACTIF CIRCULANT	620 357	-	620 357	706 401
TOTAL ACTIF	1 424 342	774 342	649 999	768 239

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capital	354 045	354 045
Primes	3 670 333	3 670 333
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	35 404	35 404
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Titres d'autocontrôle		
Réserves consolidées	-86 568	-86 568
Report à nouveau	-4 084 909	-4 378 841
Provisions réglementées		
Subventions		
RESULTAT DE L'EXERCICE	66 806	293 932
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE	-44 889	-111 695
Résultat des minoritaires		
Réserves des minoritaires		
CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-44 889	-111 695
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions impôts différés sociaux		
Provision impôts différés conso.		
Provision pour risques & charges	113 379	158 140
Ecart d'acquisition négatif		
PROVISIONS	113 379	158 140
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit		
Dettes financières diverses	0	0
Dettes financières crédit bail		
Concours bancaires courants	0	0
Total ICNE		
DETTES FINANCIERES	0	0
Fournisseurs	70 862	99 225
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes sociales	136 144	158 864
Dettes fiscales	23 303	19 835
Dettes d'exploitation	230 309	277 924
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants parties liées	348 200	366 822
Dividendes à payer		
Dettes diverses	3 000	77 048
Produits constatés d'avance		
Avoirs à établir	0	0
AUTRES DETTES	351 200	443 870
TOTAL DETTES	581 509	721 794
TOTAL PASSIF	649 999	768 239

COMpte DE RESULTAT CONSOLIDE 31 DECEMBRE 2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de services	772 246	942 471
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	772 246	942 471
Production immobilisée	0	0
Reprises amort. et prov. d'exploitation	4 761	19 948
Autres produits d'exploitation	29	0
Transfert de charges d'exploitation	12 000	24 000
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	789 036	986 419
Rémunération du personnel	116 278	103 488
Charges sociales	62 895	58 756
Charges externes	441 657	499 092
Impôts, taxes et versements assimilés	3 005	4 801
Dotations amort. et prov. d'exploit.	27 685	28 868
Autres charges d'exploitation	3 720	22 358
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	655 239	717 363
RESULTAT D'EXPLOITATION	133 797	269 056
Revenus des certificats de dépôt	0	0
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	0	110 858
Autres produits financiers	22	1 178
Reprises sur prov. et amort. financiers	0	28 800
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	22	140 836
Dotation aux prov. & amort. financiers		
Intérêts et charges financiers	0	1 200
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	61 708	0
Autres charges financières	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	61 708	1 200
RESULTAT FINANCIER	-61 686	139 636
Produits de cession d'immo. incorporelles		
Produits de cession d'immo. corporelles		
Produits de cession d'immo. financières		
Produits de cession des titres consolidés		
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Prod. Exploit. Sur Exerc. Anter.	11 696	
Reprise provisions réglementées		
Reprise prov. pour risques & charges except.	40 000	70 000
Reprise prov. dépréciations except.		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 696	70 000
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	58 838	5 652
Charges sur exercices antérieurs	0	2 119
VNC des immo. incorporelles cédées		
VNC des immo. corporelles cédées	0	0
VNC des immo. financières cédées		
VNC des titres consolidés cédés		
Autres charges exceptionnelles	0	176 707
Dotations provisions réglementées		
Dotations prov. pour risques & charges except.	0	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	58 838	184 478
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 142	-114 478
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	-1 837	283
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	66 805	293 932
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.		
Amortissement écart d'acquisition	0	0
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	66 805	293 932

TABLEAU D'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/22	31/12/21	31/12/20
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	66 806	293 932	199 199
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées			
Quote part dans résultat sociétés en équivalence			
Dividendes reçus des sociétés en équivalence			
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non à l'exploitation</i>	0	0	-82 706
Dotations aux amortissements et provisions	27 685	28 868	37 404
Reprise des amortissements et provisions	-44 761	-28 800	-194 346
Plus et moins values de cession	0	0	0
Impôts différés	-1 837	283	188
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	47 893	294 283	-40 261
- Variation de stock			
- Variation des Créances d'exploitation	18 354	9 794	-56 502
- Variation des dettes d'exploitation	-47 615	-16 707	23 214
<i>Variation nette du BFR exploitation</i>	<i>-29 261</i>	<i>-6 913</i>	<i>-33 288</i>
Variation des créances hors exploitation	-56	4 716	-5 773
Variation des dettes hors exploitation	-74 048	0	70 714
<i>Variation nette du BFR hors exploitation</i>	<i>-74 104</i>	<i>4 716</i>	<i>64 941</i>
Comptes de liaison			
Produits constatés d'avance	0	0	0
Pertes & gains de change			
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-103 365	-2 197	31 653
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-55 471	292 086	-8 608
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	-1 040	0	0
Cessions d'immobilisations			
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0
Cessions d'immobilisations financières	5 550	0	0
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	4 510	0	0
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Apport en compte courant GMI	-18 622	21 822	43 000
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Variation des autres fonds propres			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-18 622	21 822	43 000
VARIATION DE TRESORERIE	-69 583	313 908	34 392
TRESORERIE A L'OUVERTURE	535 686	221 779	187 387
TRESORERIE A LA CLOTURE	466 103	535 686	221 779

**ANNEXE AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT
CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 décembre 2022**

I- Faits marquants de l'exercice		1
II- Principes et méthodes comptables		1
II.1	Référenciel comptable	1
II.2	Changement de méthode	1
II.3	Modalités de consolidation	1
II.4	Méthodes et règles d'évaluation	2
III- Périmètre de consolidation		4
III.1	Informations relatives au périmètre	4
III.2	Principes	5
III.3	Organigramme	5
III.4	Liste des sociétés consolidées	5
IV- Notes aux états financiers		6
IV.1	Ecarts d'acquisition	6
IV.2	Immobilisations et provisions	7
IV.3	Titres de participation	8
IV.4	Détail des autres créances	8
IV.5	Trésorerie	9
IV.6	Tableau de variation des capitaux propres	9
IV.7	Ventilation du chiffre d'affaires	9
IV.8	Charges de personnel	9
IV.9	Résultat exceptionnel	10
IV.10	Résultat financier	10
IV.11 à 12	Impôt sur les bénéfices	10
IV.13	Rémunération des dirigeants	11
IV.14	Informations sur les parties liées	11
IV.15	Preuve d'impôt.....	11
V- Engagements hors bilan		11
VI- Faits significatifs postérieurs à la date de clôture		11

1 – Faits significatifs

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 772 K€ au 31 décembre 2022 contre 942 K€ au 31 décembre 2021 soit une baisse de 18 %.

Impact de la crise sanitaire

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir eu des impacts sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2021 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Continuité d'exploitation

La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 27 mars 2023 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

2 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général issu de l'ANC n° 2014-03 et suivants homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 2020-01.

Il s'agit du seizième exercice d'établissement des comptes consolidés, sur base volontaire.

2.2 Changement de méthode

Néant

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis selon les mêmes méthodes comptables afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

2.3.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises, et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition).

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée des filiales dans le groupe sont amortis sur une durée de 10 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un écart d'acquisition devient supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation exceptionnelle est enregistrée pour la différence.

2.3.3 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 31 décembre 2022.

2.3.4 Comparatifs

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 sont présentés à titre de comparatif.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de licences de logiciels. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Les développements informatiques autres que ceux relatifs au site internet sont comptabilisés en charges.

2.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Aménagements et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à un an et les titres de participation non consolidés.

Elles sont évaluées au coût historique.

En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.4. Créances

Les créances sont évaluées au coût historique. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

2.4.5. Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les instruments ou valeurs mobilières de placement d'échéance inférieures à 12 mois.

Ils sont évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de valeurs mobilières de placement est inférieure à sa valeur comptable.

2.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges répondent aux définitions du PCG:

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.7. Indemnités de départ à la retraite

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.

Le montant de l'I.F.C calculé au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des sociétés du groupe s'élève à 38 K€ et est comptabilisé en provision pour risques et charges.

2.4.8. Dettes non financières

Les dettes non financières sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.9. Contrats de locations

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en location-financement. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe, en dehors du bail du siège social. Aucun retraitement n'est donc constaté à ce titre.

2.4.10. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables lorsqu'un échéancier d'imputation a pu être établi.

Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

2.4.11. Charges et produits exceptionnels

Le PCG distingue le résultat d'exploitation courant et le résultat exceptionnel sans les définir, sinon par les comptes qui concourent à leur obtention :

- les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital (au sens économique).
- Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital.

2.4.12. Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le capital social se compose de 3.540.450 actions de 0,10 euros de nominal au 31 décembre 2022.

2.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus perçus de la régie publicitaire.

2.4.14 Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

3 – Informations relatives au périmètre de consolidation

3.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre sur l'exercice au 31 décembre 2022.

3.2 Principes

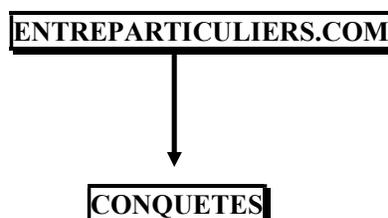
Les sociétés contrôlées par la société ENTREPATICULIERS.COM sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société ENTREPATICULIERS.COM possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

3.3 Organigramme au 31 décembre 2022



3.4 Liste des sociétés consolidées

	31/12/2022		31/12/2021		Méthode
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
ENTREPATICULIERS.COM	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
CONQUETES	100%	100%	100%	100%	IG

4 – Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

4.1. Ecart d'acquisition

Le solde de l'écart d'acquisition se ventile comme suit.

€	CONQUETES	LES ANNONCES	TOTAL
Solde au 31 décembre 2021	84 085	5 425	89 510
Augmentation	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2022	84 085	5 425	89 510
Amortissements au 31 décembre 2022	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Dotations au 31 décembre 2022	0	0	0
Total amortissements au 31 décembre 2022	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Valeur nette au 31 décembre 2022	0	0	0

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

4.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

3.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 21	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 22
IMMOBILISATIONS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorp. Aut.immob incorp en cours	622 131			622 131
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp. Aut. Immob. corp en crédit bail	82 843	1 040		83 883
Immobilisations corp en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	14 011		5 550	8 461
Total valeur brutes	808 495	1 040	5 550	803 985
AMORTISSEMENTS				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Autres immobilisations incorp. Aut.immob incorp; crédit bail	574 305	27 569		601 874
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp. Aut. Immob. corp. En crédit bail	82 843	116		82 959
Immobilisations corpo en cours				
Avances et acomptes				
Total amortissements	746 658	27 685		774 343
Valeurs nettes	61 837			29 642

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 21	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 22
PROVISIONS				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litige	0		0	0
Provisions Litiges Prud'homaux	115 000	0	40 000	75 000
Provision Indemnités Départ Retraite	43 140		4 761	38 379
Provision Risque Urssaf	0			0
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur titres de participations				
Sur comptes clients				
Sur valeurs mobilières de placement				
Autres				
Total provisions	158 140	0	44 761	113 379

Les 75 K€ correspond à des litiges prud'homaux dont le total des demandes s'élèvent à 282 K€. La direction a estimé le risque de paiement inférieur aux demandes.

4.3 Titres de participation

Néant

4.4 Détail des autres créances (hors clients)

<i>Euros</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Créances sociales	9 112	6 914
Créances fiscales	23 017	18 552
Créances d'exploitation diverses	0	0
TVA/ AAE	0	0
S/Total Créances d'exploitation	32 129	25 466
C/C parties liées	0	0
Impôts différés	13 269	11 432
Charges constatées d'avances	6 875	6 819
Divers	0	0
S/Total Créances diverses	20 144	18 251
TOTAL AUTRES CREANCES	52 274	43 717

4.5. Trésorerie

Au 31 décembre 2022 les disponibilités bancaires s'élèvent à 290 013 € (314 826 € au 31/12/2021), et la juste valeur des VMP est de 176 090 € (220 861 € au 31/12/2021).

4.6 Capitaux propres

4.6.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserve Légale	RAN	Réserves Consolidées	Résultat Exercice	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux Propres
CP 31/12/2021	354 045	3 670 333	35 404	- 4 378 841	- 86 568	293 932	-	- 111 695
Affectation Résultat	-			293 932		- 293 932	-	
Dividendes / actions propres	-				-	-	-	
Résultat 31/12/2022	-	-	-	-	-	66 806	-	66 806
Solde 31/12/2022	354 045	3 670 333	35 405	-4 084 909	-86 568	66 806	-	- 44 889

4.6.2 Plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés

Néant.

4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires France	772 246	942 471
Chiffre d'affaires Export		
Chiffre d'affaires Total	772 246	942 471

Toutes les ventes d'annonces sont réalisées en France métropolitaine.

4.8 Charges de personnel et effectif

	31.12.22	31.12.21
Effectif fin de période	3	3

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 116 278 € au 31 décembre 2022 contre 103 488 € au 31 décembre 2021.

4.9 Produits et charges exceptionnels

<i>En euros au 31.12.2022</i>	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
RAP exceptionnelle		
DAP exceptionnelle		
Autres produits exceptionnels	11 696	
Autres charges exceptionnelles		18 838
Valeurs nettes comptable immobilisations		
Condamnation litige		40 000
TOTAL EXCEPTIONNEL	-11 696	58 838

4.10 Produits et charges financières

<i>En euros au 31.12.2022</i>	Produits financiers	Charges financières
Produits nets sur cession de VMP		61 708
Revenus des certificats de dépôts		
Rep .prov. sur contrat de liquidité		
Prov. sur contrat de liquidité		
Intérêts bancaires	22	
Charges nettes sur cession de VMP		
TOTAL	22	61 708

4.11 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En euros</i>	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Impôt sur les bénéfices	0	0
Impôt différé	- 1 837	283
TOTAL	- 1 837	283

4.12 Impôts différés

Base	31/12/2021	Variation	31/12/2022
Impôt différé actif	11 432	1 837	13 269
Impôt différé passif	0	0	0

4.13 Rémunération des dirigeants

<i>En euros</i>	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées
Rémunération au 31 décembre 2022	19 745 €	Néant

4.14 Informations sur les parties liées

Au 31/12/2022, la société **entrepaticuliers.com** détient une dette en compte courant de 348 K€ avec la société **GMI**.

4.15 Preuve d'impôt

Exemple de preuve d'impôt		
K€	2022	2021
Résultat net consolidé (part du groupe)	60	294
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	0	0
Résultat consolidé avant impôt	60	294
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	25,00%	26,50%
Charge fiscale théorique	-15	-78
Eléments imposés à taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	0	0
Pertes fiscales imputées sur déficit antérieur	-15	-78
Différences permanentes	0	0
Variation différences temporaires fiscales	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0

5 – Engagements hors bilan

Néant.

6 Faits significatifs postérieurs à la date de clôture

Néant.